

constamment fidèles et dont il conserva lui-même pieusement les noms sur des listes qui ne le quittèrent jamais.

Avant l'absoute, Sa Grandeur Monseigneur Pichon, qui avait pendant plusieurs années, comme aumônier de l'Institution, vécu dans l'intimité du défunt, prononça l'éloge funèbre suivant :

Excellence,

Messieurs,

Mes bien chers Frères,

Ce n'est point l'usage que l'Eglise prenne la parole aux funérailles de ses enfants. L'Eglise est mère; devant le cercueil de ses fils, Elle ne peut que répandre des larmes et prier. Et c'est ce que vous la voyez faire chaque jour pour les plus chers d'eux, ses religieux, et jusque pour ses prêtres.

Mais il en est parmi ses enfants qui ne lui appartiennent pas à Elle seule; il en est qui appartiennent à toute une ville, à tout un pays et dont la disparition devient un déni public. Devant ces grands morts, surtout quand ils ont honoré leur époque, l'Eglise se doit de sortir de son silence habituel pour leur rendre, au nom de tous, un hommage mérité!

Et c'est le cas pour celui que nous pleurons ici. Certes, le T. C. F. Odile, fut, ayant tout, le fils très humble de cette Eglise qui lui rend aujourd'hui les derniers devoirs; mais il appartenait aussi, et de toute son âme, à son cher Institut de l'Instruction Chrétienne dont il restera l'une des gloires; il appartient encore, par toute sa carrière, au Corps Enseignant qui perd en lui un de ses ouvriers les plus actifs; il appartient enfin à ce pays qu'il a servi avec une fidélité et un dévouement qui n'ont pas été surpassés.

Aussi, ne soyez pas étonnés, M. F., si, interrompant ces solennelles funérailles, je viens, au nom de l'Eglise d'Haïti, ayant de réciter les dernières prières sur la dépouille mortelle de celui qui fut : le Très Cher Frère Odile-Joseph, Supérieur Principal des Frères de l'Instruction Chrétienne en Haïti, rendre à sa mémoire un dernier hommage.

M. F., le T. C. F. Odile-Joseph a été un religieux modèle, un éducateur véritable, un sincère ami de ce pays. Voilà ce qu'au nom de Monseigneur l'Archevêque de Port-au-Prince, je viens proclamer devant vous; devant vous, chers Frères qui le pleurez, devant vous, Educateurs et Educatrices de notre jeunesse, devant vous tous, mes bien chers Frères.

*Le Religieux.*

Le cher Frère Odile-Joseph fut un religieux modèle; et c'est le premier éloge que je veux adresser à sa mémoire.